

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 Juin 2017

Présents : tous les conseillers

Secrétaire de séance : Jacques Verdoulet

Ouverture de la séance : 20 h

Décès de Bernadette Gourru 1ère adjointe sous la mandature de Mrs Verdun et Hugounenc : condoléances à la famille.

Lecture du compte rendu du Conseil municipal du 12 Mai 2017 par Sandrine Gleize : approuvé à l'unanimité

Lettre de Maryse Saurel pour remercier la municipalité du nettoyage du Vieux Village lors de la journée communale.

Transfert des compétences optionnelles et facultatives à la CCBDP

Brigitte Clément nous informe des délibérations à prendre.

Politique du logement et du cadre de vie : «vote : 1 abstention»

Création, aménagement et entretien de la voirie : «vote : 1 abstention»

Action Sociale d'intérêt communautaire : «vote : 1 abstention»

Gestion du service public d'assainissement non collectif (Spanc) et des missions de contrôle conformément à l'article L-2224-8 III du CGCT : «vote : 1 abstention»

En matière de développement territorial, la communauté de communes intervient afin de favoriser la mise en réseau et la coordination du secteur associatif, et contribue à la structuration et la professionnalisation des acteurs intervenant dans le domaine culturel, de l'animation et du sport de pleine nature : «vote : unanimité»

Gestion et entretien du Gymnase situé sur la commune de Buis les Baronnies : «vote : 3 abstentions»

Programmation et coordination des politiques territoriales européennes, politiques publiques de l'état, de la région et du département : «vote : unanimité»

Actions de valorisation du territoire et du terroir et des produits agricoles : «vote : unanimité»

Suivi du schéma de restauration, d'aménagement, de gestion et d'entretien du Bassin de l'Ouvèze et de la Méouge dans le cadre des programmes conduits respectivement par le SMOP et le SMIGIBA : «vote : unanimité»

Informations sur la Petite Enfance et Enfance et jeunesse - Voirie et Entretien

Extinction de l'éclairage public : de 1 h à 6 h au centre du village et de 0 h à 6 h pour les autres sites : délibération approuvé à l'unanimité

Jean Claude Brus fait le point sur l'éclairage public.

Délibération pour une précision sur le tarif abonnement assainissement : prix 100 € par an : approuvé à l'unanimité

Jury d'Assises : Mr Olivier Neyret a été tiré au sort.

Permanences pour les Elections Législatives : des 11 et 18 juin

Informations diverses :

Règlement du SPANC

Règlement du SDED

Voirie FDAC

Réalisation du terrain de Jeux

Travaux en cours d'Enedis

Anne Lise : faire des photos des poteaux électriques qui seront supprimés

Travaux sur la ligne de St Pons entre le 21 juin et fin juillet

Busage Basse Bégude à reporter, attendre étude hydraulique qui sera demandé à IRH compte tenu de l'orage du 13 mai 2017.

Fin de séance 21 h 50